

# La Mascarade.

L'ABONNEMENT sera D'UNE PIASTRE ET DEMIE par an, payable d'avance, et qui sera remboursée, dans le cas où le manque d'encouragement nous forcerait à discontinuer notre publication.

On peut aussi s'abonner pour trois mois.

Toute communication doit être adressée franche de port à E. VINCENT, Imprimeur, coin des Rues Ste. Marie et d'Aiguillon, Faubourg St. Jean, Québec.

Toute correspondance devra porter un nom responsable au moins sur le manuscrit.

 Le bienveillant encouragement que nous avons reçu du public pour notre premier numéro nous met dans la possibilité de réduire le prix de notre feuille à QUATRE SOUS le numéro.

## LA MASCARADE,

Québec, 21 Novembre, 1863.

*Ce que c'est que l'indépendance en Parlement.*

Il ne se passe pas une élection générale dans le pays sans qu'on ne voit quelque candidat sans cervelle monter sur les *hustings* et s'écrier de sa voix la plus sonore: "Moi je ne suis ni ministériel ni *oppositioniste*, je me présente comme candidat *indépendant*!" Comme s'il se trouvait en parlement un seul membre, partisan du ministère ou de l'opposition, qui n'ait au moins la prétention d'être *indépendant*!

Et comment ces naïfs candidats expliquent-ils leur prétendue indépendance? "C'est-à-dire que nous voterons, disent-ils, pour les bonnes mesures et contre les mauvaises!" Admirable! Mais y a-t-il un seul membre à droite ou à gauche qui n'en dise autant? y a-t-il un seul membre qui aille jamais avouer qu'il se dispose à voter contre les bonnes mesures et pour les mauvaises? D'ailleurs, ces fameux *Indépendants* ne voient-ils pas que c'est avouer directement leur ignorance et leur faiblesse de jugement que de ne se prononcer ni pour un parti ni pour l'autre? Ou l'Administration telle que constituée dans le moment a droit à la confiance du pays ou non; ou ses antécédents sont dignes d'approbation ou non; ou elle est bonne ou elle est mauvaise. Si elle est bonne, pourquoi ne pas la

supporter? Si elle est mauvaise pourquoi ne pas lui faire opposition? Il n'y a pas d'autre alternative, et le juste milieu est impossible. Aussi, ces prétendus *Indépendants* ne sont-ils pas plus tôt élus qu'on les voit aussitôt se ranger d'un côté quelconque et devenir souvent des partisans plus entêtés que les autres, pour la bonne raison qu'ils y vont plus aveuglément.

On voit donc que cette indépendance dont ils se vantaient tant se réduit à bien peu de chose.

Et qu'arrive-t-il alors? Les électeurs de l'un diront: "Mais vous nous aviez promis d'être *Indépendant* et vous avez voté avec le Gouvernement, rendez-nous compte de votre conduite!" Les électeurs de l'autre s'écrieront à leur tour: "Vous deviez être *Indépendant* et vous vous êtes fait partisan de l'opposition; vous avez trahi votre mandat!"

Et ce qu'il y a de plus charmant, c'est que des journaux soi-disant sérieux, comme le *Journal de Québec*, par exemple, rédigé par un ex-ministre, criera bien fort ces insignifiances dignes tout au plus des politiciens de carefours. "Oui, s'écrie-t-il, Monsieur *un-tel*, vous vous êtes fait l'esclave du ministère après avoir solennellement déclaré à vos constituants que vous seriez *indépendant*: vous êtes un traître, un parjure!" Mais, M. Cauchon, qu'auriez-vous dit si ce membre *indépendant* eût voté avec l'opposition? C'eût été un ange, n'est-ce pas? Vous lui auriez décerné un brevet d'honnêteté, de talent et d'infailibilité. Sans aucun doute. Nous reconnaissons-là le *Journal de Québec*.

Pour nous, quand nous entendons un candidat proclamer son indépendance en disant qu'il votera pour les bonnes mesures du ministère et contre ses mauvaises, nous en concluons qu'il n'est autre chose qu'un candidat ministériel. Car puisqu'il ne fait pas opposition au ministère, c'est qu'il le trouve bon ou du moins passable, et qu'il ne peut trouver une combinaison plus acceptable; et puis s'il doit voter pour les bonnes mesures et contre les mauvaises, il votera donc avec le ministère tant que, suivant lui, celui-ci ne présentera pas de mauvaises mesures. C'est tout simplement ce que fait toujours tout bon membre ministériel.

Il ne peut donc y avoir dans le Parlement aucune indépendance telle qu'on l'entend dans ce cas, et le *Jour-*

*nal* devrait réfléchir plus profondément qu'il ne fait quand il accuse ceux qui ne sont pas de son opinion de vendre ou de trahir pour une cause ou pour une autre le mandat que le pays leur a confié.



Hector Langvin, depuis qu'on lui a dit qu'il ne marchait pas comme les autres, essaie de se réformer.

*Où l'on voit que nous ou M. La Rue ne sommes pas du goût de tout le monde.*

Le *Foyer Canadien* publie dans sa dernière livraison un travail de M. F. A. H. La Rue, sur l'origine des chansons populaires et historiques du Canada. Sans doute que M. La Rue a beaucoup de mérite d'avoir fait des recherches longues et pénibles pour compléter un travail aussi aride, mais aussi, il nous semble que l'auteur, entraîné par son sujet, s'est un peu trop entiché de ce qu'il appelle "l'esprit du bon vieux temps." Il trouve admirables des choses qui ne sont tout simplement que des niaiseries. Il regrette beaucoup qu'on n'entende plus dans nos salons ces naïves chansons d'autrefois qui faisaient les délices de nos aïeux. Vraiment il serait joli d'entendre une demoiselle d'éducation s'accompagner au piano en chantant:

*Derrière chu nous y a-t-un étang.....*

Ou bien:

*Mon père a fait bâtir maison,  
P'tit bonnet, grand bonnet, p'tit bonnet tout rond!*

Ou bien encore:

*J'aime la galette  
Quand elle est bien faite.....  
Savez-vous comment?  
Quand y a du beurr' dedans!*

Ou plutôt:

*J'ai c't'épaule qui me branle, qui me branle;  
J'ai c't'elle-là qui me branle pas!*

On avouera que ce serait du dernier ridicule. Nous concevons que de pareils chants puissent amuser certaines personnes privées de connaissances et d'instruction comme l'étaient la plupart de